

Conseil Municipal du 30 mars 2016

Décision du maire

du 4 février 2016 : Signature d'une décision du Maire avec la compagnie ARTICHO à Lille pour le spectacle de contes « La soupe aux contes » dans le cadre des animations de la bibliothèque en 2016.

du 20 février 2016 : Signature d'une décision du Maire avec l'artiste Pierre MAUCOURANT à Arras pour des ateliers de pratique musicale dans le cadre de la saison culturelle 2015-2016.

du 20 février 2016 : Signature d'une décision du Maire avec la compagnie « Zique à tout bout'D Champ » représentée par Juliette WILLERVAL à Ambricourt pour des ateliers de pratique musicale dans le cadre de la saison culturelle 2015-2016.

du 20 février 2016 : Signature d'une décision du Maire avec la plasticienne Agathe BIENCOURT à Vermelles pour des ateliers de pratique des arts plastiques dans le cadre de la saison culturelle 2015-2016.

du 20 février 2016 : Signature d'une décision du Maire avec l'auteur photographe Gildas LEPETIT CASTEL à Arras pour des ateliers de pratique et de création photographique dans le cadre de la saison culturelle 2015-2016.

du 22 février 2016 : Signature d'une décision du Maire acceptation d'une indemnité de sinistre avec l'assureur GAN pour un dommage aux biens sur un candélabre public.

du 24 février 2016 : Signature d'un marché public avec la société Pompes funèbres de l'Artois à Saint-Nicolas-lez-Arras dans le cadre d'une consultation relative à la fourniture et pose de caveaux pour le cimetière de Saint-Laurent-Blangy.

Le conseil municipal a :

- approuvé le principe de la création d'une entente intercommunale entre les communes d'Arras et de Saint-Laurent-Blangy pour la construction et le fonctionnement d'une école maternelle.

- validé le principe de la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de produits d'entretien dans le cadre de la mutualisation des achats entre les communes d'Arras, Sainte-Catherine, Saint-Laurent-Blangy, Saint-Nicolas-lez-Arras et le CCAS de la ville d'Arras.

- autorisé la demande de subvention au centre national pour le développement du sport pour la construction d'un terrain synthétique au complexe sportif Cuvilly.

- autorisé la demande de subvention à la fédération française de football pour l'aménagement d'un terrain synthétique au complexe sportif Cuvilly.

- autorisé la demande de subvention au conseil régional pour l'aménagement d'un terrain synthétique au complexe sportif Cuvilly.

- autorisé la demande de subvention au conseil départemental du Pas-de-Calais pour l'aménagement d'un terrain synthétique au complexe sportif.

- autorisé la cession d'un ensemble immobilier sis à Saint-Laurent-Blangy 57 rue Jean Jaurès à M. et Mme DELOFFRE.

- autorisé la cession d'un immeuble sis à Saint-Laurent-Blangy 14 rue Estenne Cauchy à M. Wallet Johan.

- autorisé la signature de conventions d'occupation à titre précaire et révocable avec les riverains de la résidence la Vézère pour la mise à disposition de délaissés de voies piétonnes.

- autorisé la désaffectation et le déclassement des délaissés de la rue Amédée Doutrèmeuich.
- autorisé la demande de subvention au titre des amendes de police au conseil départemental.
- autorisé la demande de subvention au titre du fonds de concours communautaire dans le cadre du dispositif exceptionnel de transition énergétique.
- autorisé l'adhésion au système d'enregistrement de la demande de logement locatif social.
- adopté le principe de la mise en œuvre des actions programmées dans le cadre du contrat de ville.
- autorisé l'instauration de la redevance réglementée pour des chantiers provisoires.
- fixé les modalités de paiement de la restauration scolaire et des accueils de loisirs.
- autorisé les accueils de loisirs été 2016.
- fixé le montant de rémunération des animateurs des accueils de loisirs.
- fixé les tarifs dans le cadre de l'animation d'été Tchicou plage.
- autorisé un remboursement de restauration scolaire.
- autorisé un remboursement d'accueil de loisirs du mercredi.
- autorisé un remboursement d'accueil de loisirs hiver.
- adopté la mise en œuvre du réseau M de la médiathèque Jean-Paul Fleurquin.
- créé la bourse communale d'aide aux activités associatives.
- modifié le règlement de fonctionnement de la structure multiaccueil les Capucines.
- admis une créance en non-valeur.
- attribué une subvention au centre communal d'action sociale pour l'année 2016.
- autorisé la signature de conventions avec certaines associations.
- fixé les taux d'imposition 2016.
- accepté la reprise anticipée du résultat de fonctionnement 2015 et sa prévision d'affectation.
- créé un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet.
- créé un poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe à temps complet.
- créé un poste d'éducateur principal de jeunes enfants à temps complet.
- créé un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet.
- créé un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet.
- créé un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet.
- voté le budget primitif 2016.